



HAL
open science

Économies politiques des privatisations

François Bafoil

► **To cite this version:**

François Bafoil. Économies politiques des privatisations. Critique Internationale, Presses de sciences po, 2006, pp.135 - 136. hal-03569107

HAL Id: hal-03569107

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03569107>

Submitted on 12 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Variations

Économies politiques des privatisations

sous la responsabilité de François Bafoil

Pendant près de trente ans, à partir de 1975, la privatisation s'est imposée dans un grand nombre d'États comme la pierre angulaire des mesures de transformation des économies. En cherchant à réduire le plus possible l'intervention de l'État dans la conduite des affaires économiques, et ce afin d'obtenir la plus grande efficacité possible, les défenseurs de la privatisation avaient pour objectif affiché de redéfinir profondément le politique. Or l'équation « plus de marché » égale privatisation égale « moins d'État » a été très largement mise en défaut, et pas seulement en Amérique latine, où les politiques de privatisation ont conduit à des déséquilibres de richesses considérables, à la reconversion douteuse des élites politiques dans les affaires et à des détournements massifs du bien public, sans pour autant produire la richesse attendue. Loin d'être à chaque fois un optimum économique, ces politiques se sont surtout révélées être un moyen décisif pour redistribuer les ressources, reformuler les consensus sociaux et refonder la légitimité des autorités en place. Elles ont constitué pour cette raison une formidable incitation politique. Les cas du Japon, de l'Inde, de la Chine et de l'Europe centrale et orientale en sont une illustration, pour une application à chaque fois particulière.

En fait, les politiques de privatisation ont administré la preuve que la croissance économique pouvait être compatible avec le maintien des grands « bastions » publics. L'Inde n'a eu de cesse de conserver quasi intacte sa capacité publique de redistribution des richesses, et d'en faire usage en fonction des groupes d'intérêt politiques qui structurent puissamment les territoires et les équilibres démocratiques du pays. Il en va de même pour le Japon. Plus encore, dans certaines circonstances, ces politiques économiques n'ont débouché ni sur une meilleure gouvernance des entreprises ni sur une efficacité accrue. La Russie et l'Europe de l'Est l'ont démontré à plusieurs reprises, à cette différence près que l'Europe de l'Est s'est distinguée par la place conférée aux agences publiques en matière de garantie des transactions et par le principe de la prééminence de la « règle de droit ».

La privatisation n'est donc pas synonyme à tous les coups de retrait de l'État et les flux de la croissance économique peuvent emprunter d'autres canaux. L'État, en effet, ne s'est absolument pas retiré de la gestion de bon nombre d'entreprises, induisant partout des dynamiques de corruption que la privatisation, saisie hors de tout contexte historique, était pourtant censée éradiquer. Quant à la croissance économique, dans de nombreux cas, elle n'a pas dérivé de cette transformation de la propriété publique, mais de la création d'entreprises nouvelles, dont la privatisation est un pilier, mais pas le seul. En Inde, cette dernière joue un rôle mineur ; en Chine, la croissance passe par les investissements directs étrangers, par la restructuration de certains secteurs publics et par le secteur privé domestique ; en Europe de l'Est, par un bourgeonnement créateur de PME. Lancées pour réduire la mainmise des États sur les secteurs productifs, toutes ces expériences de privatisation ne poseraient-elles pas finalement la même question, celle de la refondation du lien entre la justice politique et l'efficacité économique¹ ?

1. Les contributions présentées dans ce dossier sont issues d'un séminaire tenu le 6 décembre 2005 dans le cadre de l'axe du CERI intitulé « Réformes économiques et régulations : l'entreprise et l'État en Amérique latine, en Europe et en Asie ».